

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 DECEMBRE 2016

Le 6 Décembre 2016, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 12 Décembre 2016 à 20 h 30 en Conseil ordinaire.

L'an deux mil seize, le 12 Décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND-MONTCHENOT étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.

☞ *Etaient présents* : Wily DUBOS, Maire, Olivier BAN, Jean-Pierre BERTHELOT, Jean-Pierre COCQUELET, Catherine CORDIER, Estelle COURTEIX, Jean-Marie CHAPPELLET, Didier De AMORIN, Clément GOELDEL, Bernard JACQUINET, Bernard WEILER.

Absents excusés :

- Françoise PARANT donnant pouvoir à Bernard JACQUINET
- Hubert FOURNET donnant pouvoir à Catherine CORDIER

Présents 11

Votants 13

☞ **ORDRE DU JOUR**

DELIBERATIONS:

- **28/2016 : Décisions budgétaires modificatives** :
 - 1) 7200 € de l'article 2313 (constructions) à l'article 2031 (frais d'étude) pour le règlement facture Mission de Maîtrise d'oeuvre de la GNAT, ingénierie relative à l'aménagement de la rue du Voisin - rue de Rilly.
 - 2) 2000 € de l'article 6188 (autres frais divers) à l'article 73 925 (fonds de péréquation intercommunale), montant du FPIC supérieur aux prévisions.
 - 3) 3000 € de l'article 6188 (autres frais divers) à l'article 6218 (autre personnel extérieur) pour le règlement des interimaies.
- **29/2016** : Vente du tracteur : Autorisation au Maire de vendre le tracteur et à signer toutes pièces relatives à ce dossier (certificat de vente)
- **30/2016** : Mise en place d'un calendrier horaires d'été et d'un calendrier horaires d'hiver pour les ATT.

- **31/2016** Emprunt pour l'aménagement de la chaussée et des trottoirs rue du Voisin – carrefour du village, autorisation au maire à contracter cet emprunt et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.
- **32/2016**: Demande de subvention au conseil départemental pour l'aménagement des trottoirs rue du voisin dans le cadre de la PAVE (Plan de mise en conformité en Accessibilité de la Voirie et des Espaces verts)

Informations diverses.

Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 7 Novembre 2016. Aucune correction, aucune modification n'est apportée.

Catherine CORDIER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Maire demande au Conseil de pouvoir mettre deux délibérations supplémentaires: -
33/2016 Accord sur un nouveau montant concernant les ateliers municipaux.
 - **34/2016** Deux demandes d'augmentation de subvention DETR et aide Parlementaire pour les ateliers communaux
 -et de compléter la délibération **28/2016** pour deux ouvertures de crédit supplémentaires.

DELIBERATIONS:

28/2016 Décisions budgétaires modificatives :

- 1) Transfert de 7 200 € de l'article 2313 (constructions) à l'article 2031 (frais d'étude) pour le règlement de la facture de Mission de Maîtrise d'Oeuvre de la GNAT, ingénierie relative à l'aménagement de la rue du Voisin - rue de Rilly.
- 2) Transfert de 2000 € de l'article 6188 (autres frais divers) à l'article 73925 (fonds de péréquation intercommunale), montant du FPIC supérieur aux prévisions, fonds fixés par l'état.
- 3) Transfert de 3000 € de l'article 6188 (autres frais divers) à l'article 6218 (autre personnel extérieur) pour le règlement des intérimaires.
- 4) Augmentation de crédit de 2000 € à l'article 024 (produits des cessions d'immobilisations d'immobilisations) en recettes d'investissement (en prévision de la vente du tracteur) et à l'article 2188 (autres immobilisations corporelles) en dépenses d'investissement (pour équilibrer le budget)

- 5) Transfert de 8000 € de l'article 2313 (constructions) à l'article 2188 (autres immobilisations corporelles) pour le règlement de la facture CHAPERON (2 chaudières).

Le maire procède au vote

Vote Pour 13 Contre 0 Abstention 0

29/2016 : Vente du tracteur : Autorisation au Maire de vendre le tracteur et à signer toutes pièces relatives à ce dossier (certificat de cession...)

Après de nombreux débats et hésitations Bernard WEILER a été chargé de finaliser le devenir de ce tracteur de 2001. La parole est donnée à Monsieur WEILER en charge de ce dossier.

Monsieur WEILER a pris contact avec un garagiste qui estime les travaux de remise en état au delà de 10 000 euros. De grosses réparations sont à effectuer, notamment le pont avant et le pont arrière. Il apparaît sage de se séparer de ce tracteur et de conserver les outils qui l'accompagne; une location de tracteur pour un temps déterminé est envisageable. Il propose de mettre en vente ce tracteur estimé à 1 800 €, vendu dans l'état. L'acheteur aura les réparations à effectuer.

Le maire procède au vote

Vote Pour 13 Contre 0 Abstention 0

- ***30/2016 Mise en place d'un calendrier horaires d'été et d'un calendrier horaires d'hiver pour les ATT***

Nous avons interrogé le Centre de Gestion en 2015 pour savoir si nous pouvions mettre en place un nouvel horaire qui tienne compte des conditions des saisons. Nous avons été autorisé à le faire.

Le Maire propose que les ATT, travaillent à partir du 1er Janvier 2017 30 heures par semaine soit 6 heures par jour pendant 5 jours du lundi au vendredi les mois de janvier, février, mars, avril, novembre décembre, puis 40 heures par semaine soit 8 heures par jour du lundi au vendredi , les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre.

Le maire procède au vote

Vote Pour 13 Contre 0 Abstention 0

- **31/2016 Emprunt pour l'aménagement de trottoirs rue du Voisin – carrefour du village. Autorisation au maire à contracter cet emprunt et à signer toutes pièces relatives à ce dossier**

Le 7 Novembre dernier a été votée la réalisation de ce projet. Le maire a été autorisé à lancer un appel d'offres pour la réalisation de travaux d'enfouissement, de réseaux téléphoniques, électriques, eau potable, l'aménagement de la chaussée et des trottoirs allant de la rue de Montbré passant par la rue de Rilly par le carrefour, puis la rue du Voisin jusqu'au stop de la rue de Montchenot .

L'estimation des travaux étaient de 208 490 € HT.

- 20 entreprises ont demandé un dossier
- 10 ont envoyé leur offre

Les critères retenus étaient :

- 60% pour le prix de la prestation
- 30% pour la valeur technique
- 10% pour le délai des prestations .

Le 8 décembre 2016, l'ouverture des plis a eu lieu.

La Commission et le maître d'oeuvre GNAT proposent de retenir la société EIFFAGE pour un montant de 168 000 € HT

Le Conseil Départemental réalisera le rabotage et le tapis de roulement pour 40 950 € HT (d'après les Prix de la Sté EIFFAGE)

Il ne restera plus, à la charge de la commune, que la somme de 127 050 € HT.

Au total l'ensemble de ces travaux est donc estimé à ce jour :

EIFFAGE 127 050 €

AK5 (Balisage ,Déviation) 19 320 €

Frais (Études, Géomètres) 30 000 €

SIEM(Participation-Eclairage-Télécom) 62 000 €

A déduire

SUBVENTION (Recettes Amendes de Police) -16 765€

TOTAL PREVISIBLE : 222 000 € HT

Le Maire demande aux membres du Conseil d'être autorisé à signer le marché

Vote Pour 13 Contre 0 Abstention 0

La parole est alors donné à Messieurs De Amorin et Cocquelet en charge, lors du dernier Conseil, de contacter des banques pour un prêt dédié.

Monsieur COCQUELET prend la parole : trois banques ont répondu à notre demande : CRCA, CAISSE D'EPARGNE et la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

- 1,20 % fixe sur 15 ans pour la CRCA avec des remboursements de 2 735,48 € par trimestre. Le coût des intérêts est de 940 € par an pendant 15 ans.
- 1,32 % sur 15 ans pour la Caisse d'Epargne
- 1,28 % sur 15 ans pour le Caisse des Dépôts et Consignations.

La CRCA est donc retenue.

Le Maire demande aux membres du conseil d'être autorisé de contracter un emprunt dédié global d'une enveloppe de 150 000 € à la banque CRCA.

Vote Pour 13 Contre 0 Abstention 0

32/2016: Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement des trottoirs rue du Voisin et carrefour du village dans le cadre du PAVE (Plan de mise en conformité en Accessibilité de la Voirie et des Espaces verts)

Le Maire a contacté le Conseiller Départemental Monsieur SCHWEIN, afin de savoir si la création de trottoirs PMR (Personne à Mobilité Réduite) pouvait être subventionnée par le Conseil Départemental. elle peut effectivement l'être dans le cadre du PAVE pour la sécurisation des piétons à la hauteur maximale de 17% du coût de cette installation.

Le Maire demande aux Conseillers de l'autoriser à faire cette demande de subvention au Conseil Départemental

Vote Pour 13 Contre 0 Abstention 0

33/2016: Accord sur un nouveau montant concernant les ateliers municipaux

Le maire rappelle que la commune a entre autres, l'obligation d'assurer la sécurité des employés. Nous avons un document unique qui liste des conditions de travail et qui rappelle les obligations de l'employeur de la mairie. Les textes de loi et ce document ne nous laissent pas le choix. Nous ne pouvons plus rester dans la situation présente notamment en ce qui concerne l'éclatement des lieux. Depuis 2012 le conseil municipal laisse entendre que les conditions de sécurité seront revues et plus précisément avec la construction d'un atelier municipal. Aujourd'hui nous devons tenir nos promesses. Nous entendons que nous pouvons remettre en état le hangar de la Place Oller, mais son accès sur la place est n'est pas un emplacement idéal, contraignant pour les riverains, insuffisant en surface et au moins aussi onéreux que du neuf.

Lors du dernier conseil Olivier BAN a fait le point à ce sujet :

L'ouverture des plis qui a eu lieu le 16 septembre 2016, a été déclarée partiellement infructueuse. Le coût global de l'ensemble des postes n'était ni satisfaisant ni raisonnable et ne pouvait être retenu.

La commission d'ouverture des plis a donc demandé à l'architecte Madame CALVOZ de revoir le projet et de relancer l'appel pour 10 lots sur 11, sans l'amputer, afin que le coût global soit celui que le Conseil avait admis autour de 150 000 euros.

La Commission Urbanisme s'est réunie le vendredi 9 décembre en présence de l'architecte Laure CALVOZ.

L'architecte nous a dit avoir pris contact avec d'autres entreprises pour tenter de ramener le coût de l'opération plus conforme au prévisionnel financier initialement pensé. La commission propose de retenir le dernier projet de l'architecte Laure CALVOZ.

Son coût final estimé à 115 000 euros déduction faite d'une subvention DETR de 30 405€, de la réserve Parlementaire de 12 000€ et par la vente de l'atelier actuel place Oller.

Cette dépense est supportable pour la commune.

Nous allons redemander une nouvelle DERT sachant que nous avons donné une autre dimension au projet.

Le maire demande aux conseillers d'accepter le projet actuel de Madame CALVOZ pour un montant de 115 000 euros à la charge de la commune. L'appel d'offre va être relancé ces jours prochains.

Vote Pour 9 Contre 2 Abstention 2

34/2016 : Demande de subvention à la Préfecture et dans le cadre de la réserve parlementaire

Vote Pour 9 Contre 2 Abstention 2

Informations

- ***Point sur le site Internet de la Mairie :***

Didier de Amorin et Estelle Courteix informent que la nouvelle plateforme du site de Villers-Allerand-Montchenot a été livrée le 16 Novembre. Le site est réouvert. Il fonctionne aussi sur les mobiles. Les gestionnaires ont eu une formation correspondante. Estelle Courteix et Didier de Amorin se chargent de la gestion au quotidien du nouveau site. Nous sommes tous expressément invités à apporter des articles d'information et à consulter régulièrement le site. Nous rappelons l'adresse du site : www.villers-allerand.fr

- ***Point sur la Communauté Urbaine du Grand-Reims***

La future Communauté Urbaine du Grand-Reims, les commissions (Charte de Gouvernance -Transfert de Charges - Voirie - Finances locales - Orientations - Eau et Assainissement) se sont réunies. Leurs conclusions ont été rendues effectives le samedi 26 novembre, lors d'une réunion plénière au Chemin-Vert. Le document de plus de 110 pages est consultable en mairie.

- ***Entretien de la signalétique du village***

L'entretien annuel de la signalisation de la voirie est prévu.

- ***Réunion des riverains***

Le 23/11/2016, ont été réunis les riverains du carrefour central de notre village et de la rue du Voisin, pour leur présenter l'ensemble des travaux et en particulier ceux sur la sécurité, envisagés sur cette voie (D 26) en 2017.

Ils ont été favorables dans l'ensemble à ce 4^{ème} projet établi par la GNAT, mais ils nous ont fait remarquer, à juste titre, que les poids lourds de capacité importante continueront à rouler sur le trottoir PMR dans le carrefour du centre du village. IL n'y a en effet que 8 mètres entre les murs des riverains dans ce virage. La sécurité des piétons, et des enfants plus particulièrement, ne sera donc toujours pas mieux assurée. La traversée de notre village, par les camions, ne cesse d'augmenter en nombre, et avec des véhicules de plus en plus longs. Pour protéger ceux-ci, la population, depuis longtemps, nous demande d'interdire la circulation des poids lourds trop longs.

Questions diverses

- ***Noël:***

Un grand bravo et des remerciements aux bénévoles qui ont installés avec goût les décorations de Noël.

Un marché de Noël a été organisé le dimanche 11 Décembre 2016 par la Coopérative scolaire à laquelle s'associe la Récré. Un spectacle de Contes pour petits et grands à 15 heures s'est déroulé dans salle de la mairie ainsi qu'un atelier de maquillage "Ma Tête, Ma Tête" (14h-18h). L'atelier de fabrication de baguettes magiques a rencontré un succès populaire. Nous avons eu le plaisir d'écouter les enfants de l'école célébrer en chanson leur Père-Noël. Merci aux associations de s'investir pour la vie du village, et à toutes et tous, d'avoir répondu aussi chaleureusement à l'invitation.

- ***Réunion Récré***

Une réunion organisée par la Récré aura lieu mercredi 14 décembre pour faire le point et tenter d'augmenter le nombre de ses adhérents.

La Récré quitte la gestion de la Bibliothèque – Ludothèque. La Communauté de Communes a fait un recrutement en interne, pour remplacer Géraldine GALLOIS. Son choix s'est porté sur la bibliothécaire de MAILLY EN CHAMPAGNE Cathy CHAMORET qui viendra compléter son temps de travail à Villers-Allerand, assurant le temps d'ouverture et l'administration à côté de Jeanne CARUEL et Laure PARIS ainsi que les autres bénévoles qui le souhaiteraient.

- ***Bulletin municipal de la Mairie :***

Nous attendons les articles pour le prochain numéro du bulletin municipal qui devrait être livré en Janvier 2017. Le Conseil demande que l'on intègre dans ce futur bulletin combien il est important que chacun entretienne son trottoir - élague ses arbres donnant sur la chaussée - ramasse ses feuilles.

- ***PLU***

La prochaine réunion du PLU (Projet Local d'Urbanisme) visant à revoir l'actuel POS (Plan d'Occupation des Sols) aura lieu à la mairie le Jeudi 5 Janvier 2017 à 17 h 30.

- ***Mairie Vigilante***

Madame Catherine CORDIER est chargée de prendre contact avec la gendarmerie de TAISSY pour organiser une rencontre publique dans le cadre de "Mairie Vigilante", concept très intéressant qui peut être mis en place dans notre commune afin de renforcer la vigilance de la commune, notamment lors des cambriolages.

- ***Calendrier 2017 des conseils municipaux, la date de la fête à Villers Allerand-Montchenot, le repas des anciens.***

Les prochains conseils municipaux pour l'année 2017 sont fixés les 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 12 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre. La fête communale aura lieu les 2,3,4 septembre 2017.

Le repas des anciens, organisé par le CCAS, aura lieu le Dimanche 12 Février 2017 au K-Baret de Tinquex.

Les vœux du maire se dérouleront le 13 Janvier à 19 heures. Merci de donner les noms de ceux que vous souhaitez inviter, le principe étant d'inviter plus particulièrement les nouveaux-venus, les associations, les bénévoles, les institutions.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 22h30